

Namur, le 1 octobre 2020

Communication n°4
CONCERNE TOUS LES ELEVES

Madame, Monsieur,
Chers Parents,
Chers Elèves,

Comme vous le savez sans doute, le début de cette année scolaire est consacré à identifier les besoins pédagogiques que rencontre chaque élève afin d'assurer un accompagnement adéquat pour chacun d'entre eux. Il s'agit ensuite de travailler les contenus et les compétences essentiels qui n'ont pas pu être enseignés au cours de l'année scolaire dernière. En les mettant en lien avec les apprentissages de l'année en cours, à chaque fois que cela s'avère possible.

L'évaluation sera donc, du début du mois de septembre jusqu'à la fin du mois d'octobre, uniquement formative. L'évaluation formative a pour fonction de renseigner à l'élève, ses parents et à l'enseignant les compétences acquises et/ou les éléments à améliorer.

De ce fait, étant donné le caractère formatif de ces évaluations, aucune cotation chiffrée ni appréciation n'apparaîtra dans le premier bulletin, et ce, pour tous les élèves.

Ce premier bulletin vous communiquera, sous la forme de commentaires, des informations pédagogiques issues non seulement des résultats de ces évaluations, mais aussi et surtout suite à une observation attentive de chaque enseignant.

Lorsqu'une nouvelle matière ou de nouvelles compétences seront mobilisées par les élèves au cours de la 1^{re} période, elles seront clairement annoncées aux élèves et pourront faire l'objet d'une évaluation sommative.

Toutefois, la note relative à cette évaluation sera comptabilisée avec celles relatives à la 2^e période (2^e bulletin).

Des bilans en décembre ou janvier ne seront pas organisés cette année, et ce, afin de consacrer un maximum de temps aux apprentissages durant toute cette année scolaire.

En vous remerciant de la confiance que vous nous témoignez.

Le Chef d'établissement f.f.,


Jean-Michel Belle